

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°
010/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2024
DU 03/01/2025, POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10
MINI RÉSEAUX
D'APPROVISIONNEMENT EN EAU
POTABLE (AEP) ÉQUIPÉS DE
POMPES À ÉNERGIE SOLAIRE DANS
CERTAINES LOCALITÉS DE LA
COMMUNE DE TIBATI : Lot 1:
MINIM, DJOMBI, BANTAI,
MBELLA-ASSOM, MBAKAOU Lot 2:
ALLAT MENGACK, BARODE, KOATA,
DABER, NGATT**

1.0bjet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de FEICOM Exercice 2024, le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de 10 mini réseaux d'approvisionnement en eau potable (AEP) équipés de pompes à énergie solaire dans certaines localités de la commune de Tibati :

- Lot 1 ; MINIM, DJOMBI, BANTAI, MBELLA-ASSOM, MBAKAOU
- Lot 2; ALLAT MENGACK, BARODE, KOATA, DABER, NGATT

2.Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent notamment :

CONSTRUCTION D'UNE AEP DE 7,5m³

- TRAVAUX PRÉPARATOIRES
- FORAGE
- FOURNITURE ET POSE MOYEN D'EXHAURE
- ALIMENTATION DES POMPES
- CHAMP PHOTOVOLTAÏQUE
- SECURISATION DU CHAMP PHOTOVOLTAÏQUE PAR CLOTURE SURFACE DALLEE (DEMI MUR + GRILLAGE)
- CONDUITE D'ADUCTION
- STOCKAGE PAR UN RESERVOIRE DE 7,5 m³
- RESEAU DE DISTRIBUTION
- STRUCTURATION, FORMATION ET ASSISTANCE A LA GESTION

3.Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **200 000 000 (deux cent millions) soit 100 000 000 (cent millions) FCFA par lot.**

4.Allotissement

Nul ne peut être attributaire de plus d'un lot dans le cadre de cet appel d'offres

5.Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6.Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget du FEICOM pour l'Exercice 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire Convention N°

7.Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Tibati dès publication du présent avis tel : 677 165 829 / 695 012 561

8.Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Tibati dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **150.000 (cent cinquante mille) francs CFA.**

9.Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Mairie de Tibati contre récépissé, au plus tard le, 06/02/2025 à 10 Heures 00 et devra porter la mention ;

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2024 DU 03/01/2025, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10

MINI RÉSEAUX D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE (AEP) ÉQUIPÉS DE POMPES À ÉNERGIE SOLAIRE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE TIBATI:

- **Lot 1 : MINIM, DJOMBI, BANTAI, MBELLA-ASSOM, MBAKAOU**
- **Lot 2 : ALLAT MENGACK, BARODE, KOATA, DABER, NGATT**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

NB : l'offre devra être accompagnée d'un support numérique contenant la version numérique du projet de Marché complété et rempli avec sous format Excel le devis quantitatif et estimatif

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 04 (quatre) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **2 000 000 (deux millions) FCFA** par lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission doit être produite en originale et les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une

autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13.Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 06/02/2025 à 11 heures 00** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Tibati dans la salle des actes de la Mairie de Tibati.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14.Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances;
- La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre

- financière qui n'apparaîtrait pas dans le sous détail ;
- L'absence ou omission d'un sous détail de prix ;
- La note technique inférieure à 70% des "oui"-.
- La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission du soumissionnaire doit être impérativement produite en originale, les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Un tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égale à 50 millions par année ;	Oui/Non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 50 millions par année;	Oui/Non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires	Oui/Non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	Oui/Non
5	Les matériels essentiels (Atelier de Forage, pompe électrique, sonde de 100m, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	Oui/Non

6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes. Mesures d'hygiène	Oui/Non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	Oui/Non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70% de "oui" à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15.Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16.Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17.Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie de Tibati, dès publication du présent avis.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37

07 48.

TIBATI Le 02-01-2025
Le MAIRE
DAHIROU AMADOU